

Freud. L'absence de transfert

Introduction

Nous n'allons pas entretenir le suspens : Freud dit qu'il n'y a pas de transfert dans la psychose. Or, pour quiconque ayant un tant soit peu d'expérience clinique avec les psychotiques, cette thèse freudienne paraît insoutenable. On peut s'étonner que Freud n'ait pas simplement transféré le transfert à la psychose. Sa raison peut se trouver dans l'élaboration même de sa théorie. On remet Freud à sa juste place en envisageant les difficultés inhérentes à toute pensée en mouvement, recherche en acte. Le propos n'est pas de lui faire allégeance, de retourner à Freud pour y rester, de croire qu'il aurait tout dit, mais de retrouver sa logique pour reprendre la question. Freud s'est posé la question de l'existence du transfert dans la psychose. Il a cerné ses principaux domaines et en a tiré certaines conséquences si bien qu'elle est coextensive à sa théorisation. Ce n'est pas par bêtise ou ignorance qu'il a maintenu l'absence de transfert dans la psychose, loin d'être un préjugé inébranlable mais une hypothèse traitée avec rigueur et discernement. Cette position tranchée se soutient de sa remise en question, Freud n'ayant de cesse de la confronter à la clinique, de l'affiner. Quiconque se contentant de résumer la position freudienne à une simple formule et a fortiori disant qu'il y a transfert dans la psychose sans maintenir les oppositions freudiennes et appréhender ses lignes de tension ne peut se considérer freudien. Notre propos est qu'il y a intérêt à tenir compte de Freud, aussi banal que scandaleux soit-il. Les arguments freudiens ont raison d'être de même que n'apparaît guère quelque élément incontestable. Quand bien même seraient-ils réfutés que cela ne justifierait pas pour autant la thèse inverse de même que ce n'est pas à Freud de prouver que le transfert n'existe pas dans la psychose mais à ses détracteurs de prouver qu'il existe. Ainsi peut-on revenir sur la facilité avec laquelle la plupart évitent ou rejettent les arguments freudiens pour dire l'existence du transfert dans la psychose et vérifier qu'il est plus facile de dire qu'il y a du transfert dans la psychose que le contraire avec Freud. Dès lors, la question devient de savoir pourquoi ne s'est-il pas laissé aller à la facilité. On propose de répondre que ce n'est pas par esprit de contradiction déplacé ni par quelque obscure volonté de donner le bâton pour se faire battre, encore moins de s'assurer que sa conception ne sera pas reprise et disparaîtra avec lui. Il nous semble que l'évaluation de sa théorie du transfert est corollaire de la transmission de sa théorie.

Freud a commencé par se passer du concept de transfert pour la psychose, privilégiant la distinction de la croyance et du fantasme. Toutefois, il se sert du transfert pour mieux cerner la psychose à travers deux questions. Celle de savoir en quoi consiste cette absence de transfert va le conduire à préciser les manifestations de la psychose. Celle de savoir pourquoi il n'y a pas de transfert va l'amener à établir la psychose comme une pathologie du transfert. Pour Freud, c'est la problématique de la réalité qui relie transfert et psychose, articulant les registres de la représentation et de l'objet. Ce n'est pas que Freud ne s'intéressait pas à la psychose ou au transfert mais que l'un et l'autre l'interpellaient dans le cadre de l'abord de la réalité, essentiel pour lui au point de l'inventer. Il élabore la spécificité de la relation du psychotique au monde en mettant en valeur le principe de création du transfert autant que sa rigidification liée au délire.

Dès lors, l'élaboration freudienne entérine l'apport de la psychose à la psychanalyse. La question du traitement de la psychose renvoie à la mise en place d'une acception strictement technique du transfert référée à son maniement par l'analyste. Freud déconseille une direction névrotique du traitement pour la psychose mais il relativise la portée de l'absence de transfert névrotique. Il souligne l'avantage à conserver la spécificité du transfert dans la névrose pour mieux faire valoir la fonction du délire comme tentative de guérison. L'absence de transfert névrotique n'en laisse pas moins une place à l'analyste. Freud envisage les grandes lignes la contraignant de façon à ce que la psychose puisse profiter de la cure analytique. Il ne se contente pas de dire que les psychotiques sont intraitables à cause de l'absence de transfert. Il a une expérience du traitement des psychotiques, voire une certaine familiarité avec la psychose. Il n'est pas intraitable avec l'affinité de la psychose à la psychanalyse si bien que ses refus sont dialectiques et didactiques, foncièrement modérateurs.

L'absence du transfert, le concept, pour la psychose

La psychose définie par l'absence de transfert

Le transfert homologue à l'inconscient

Au premier temps de son élaboration, Freud propose une acception du transfert strictement liée à la névrose et centrée sur la représentation. Il commence par utiliser ce terme dans son acception courante de déplacement pour le dictionnaire de Villaret en 1888 disant qu'un « transfert du symptôme hystérique peut se produire parfois par translation selon l'axe de symétrie verticale du corps ». Puis il le repère chez Emmy Von N. et le définit comme une « fausse association²⁹ » entre une angoisse et une représentation consciente. Freud déduit d'expériences de suggestion hypnotique de Bernheim que « là où la véritable raison échappe aux perceptions du conscient, le malade n'hésite pas à en chercher une autre à laquelle il croit lui-même ». Mais Emmy Von N. diffère des deux cas de Bernheim et révèle sous hypnose le motif véritable de son angoisse.

Freud induit de cette « erreur de mémoire »³⁰ une « compulsion à l'association », un besoin de procurer un lien causal, un « motif au malaise favorisé par une scission ». La première caractéristique du transfert est de révéler un inconscient supposé par l'analyste. La seconde est la pénibilité de l'effraction. Freud précise que « l'affect est identique à celui qui avait incité à repousser un désir interdit » et s'avère « le plus proche des souvenirs pathogènes ». Il discerne là les principaux éléments en jeu. Le transfert est quasiment un phénomène automatique, la sortie après « rejet dans l'inconscient » d'un désir demeurant irréalisé. C'est le produit de la division de la représentation et du désagréable, conséquence du ratage d'une rencontre quelconque. Si la cause du transfert est la nécessité de trouver une représentation à l'affect désagréable, sa semi réussite est de parvenir à s'écrire.

Le rejet psychotique de la représentation et de l'affect

Freud rencontre pour la première fois la psychose dans ce cadre en 1894³¹. Il conçoit alors que le transfert ne convient pas à la psychose. Toutefois, il va s'y référer pour dégager la spécificité de la relation psychotique autour d'une certaine fixité, avec le souci permanent de la distinguer du transfert, non sans difficultés et nombreux remaniements. Freud considère que la psychose hallucinatoire correspond à une troisième « espèce beaucoup plus énergétique et efficace de défense : le moi rejette la représentation insupportable en même temps que son affect et se

²⁹ Breuer E., Freud S., *Études sur l'hystérie*, 1895, Paris, PUF, 1956, p. 52.

³⁰ Breuer E., Freud S., *Études sur l'hystérie*, 1895, Paris, PUF, 1956, p. 245.

³¹ Freud S., *Les psychonévroses de défense*, 1894, NPP.

comporte comme si la représentation n'était jamais parvenue jusqu'au moi ». Cette défense où « le moi s'arrache à la représentation mais aussi à une partie de la réalité » distingue malgré leur éventuelle coexistence la psychose hallucinatoire des autres psychonévroses. Ainsi, hystérie et névrose obsessionnelle se défendent de la représentation par « séparation de celle-ci d'avec son affect » et conservation de la représentation « affaiblie et isolée » dans la conscience, l'affect étant soit converti dans l'hystérie, soit déplacé dans la névrose obsessionnelle. Par contre, la défense psychotique, rejet de la représentation et de l'affect, n'est pas conçue comme un transfert nécessitant un clivage relatif de la représentation et de l'affect. De plus, il n'y a pas de report sur la personne. Il n'y a pas une seconde représentation où se poserait l'affect et donc pas de comparaison possible, a fortiori de fausse association entre deux représentations. Dans la psychose, il y a rejet de S1 et de l'affect « en bloc » tandis que le transfert est une articulation d'une première représentation R1 à une R2 par l'entremise de l'affect.

L'année suivante³², Freud précise son modèle. Il y applique pour la première fois le registre de la projection, déplacement des représentations vers le monde extérieur. La spécificité de la paranoïa est le « mésusage du mécanisme de la projection, utilisé en tant que défense ». Elle vient à la place du refoulement, de la disjonction de la représentation et de l'affect préalable au transfert, report sur la personne.

Le rejet psychotique de la croyance

Ensuite Freud développe les tenants et aboutissants de ce modèle en opposition au transfert névrotique. Il insiste sur la dimension du rejet du sujet, de la croyance à l'autre en liaison au jugement et à la signification. Freud passe alors du couple de la représentation et de l'affect à une explication à trois termes, la représentation, l'affect et la cause de l'affect. Il introduit une capacité de jugement articulée à l'affect et à la représentation. Il déporte son attention en amont de la représentation inconciliable pour rendre compte de ce qui la rend inconciliable. Cette translation vers la cause du rejet, l'affect, met les représentations à part. Dans le manuscrit K³³ à Fliess, Freud revient sur les conditions d'initialisation du mécanisme, question parallèle à celle lancinante du choix du mécanisme. Son sous-titre, *Conte de Noël*, met d'emblée en valeur le champ de la croyance. Poursuivant la distinction entre le refoulement, principe du transfert, et la défense psychotique, Freud fait l'hypothèse d'un incident primaire, « d'ordre sexuel, accompagné de plaisir », analogue dans la paranoïa « à celui qui engendre la névrose obsessionnelle ». D'ailleurs, la relation de la paranoïa à la névrose obsessionnelle est particulièrement heuristique dans l'œuvre

³² Freud S., Manuscrit H, 24 janvier 1895, NP.

³³ Freud S., Lettre à Fliess du 1-1-1896, NP.